

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2025

## Finalisation de l'aménagement de la voirie de la rue de la Gare : demande de financements

Suite au classement sans suite des demandes de subvention faites à l'Etat en 2023 et 2024 pour finaliser les travaux de voirie de la rue de la Gare (partie encore non aménagée après la gare), le Conseil municipal sollicite une nouvelle aide financière pour une prestation qui serait programmée en 2026 (subvention pouvant atteindre 290 000 € pour une dépense estimée à 975 000 € HT).

D'autres financements, attendus pour ce projet, ont déjà fait l'objet d'une validation (Département du Doubs, Fonds Vert et Grand Besançon Métropole).

# Choix d'un architecte pour la réalisation d'un avant-projet de transformation d'une ancienne ferme « Maison Jussreandot » en plusieurs appartements

Suite aux esquisses proposées par deux architectes, l'assemblée communale décidé de continuer à travailler avec Monsieur Jean-Michel Lhommée sur ce projet.

## Coupes forestières et travaux sylvicoles 2026

Les programmes de coupes forestières et de travaux sylvicoles, proposés par l'ONF pour 2026, sont unanimement validés.

#### Périmètre Délimité des Abords intercommunal

Un nouveau périmètre de protection intercommunal des monuments historiques (Périmètre Délimité des Abords Thise - Roche-lez-Beaupré), englobant le château de Beaupré, fait l'objet d'une validation par les membres de l'Assemblée afin qu'il soit intégré dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

## Participation financière communale aux sorties scolaires 2025-2026

Comme l'année dernière, la Commune participera financièrement aux sorties scolaires d'une durée égale ou supérieure à deux jours à hauteur de 20 € par élève.

### Convention pluriannuelle de partenariat de lecture publique

Une nouvelle convention de partenariat, relative à la gestion de la bibliothèque communale, est signée avec la médiathèque départementale en vue d'assurer la continuité des services déjà apportés par le Département. Elle couvrira la période 2025-2029.

#### Vœux du Maire

Les Vœux du Maire sont programmés le samedi 10 janvier 2026 à 11h00.